



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

**BUREAU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

2^{ème} réunion de 2023

Séance du 7 décembre 2023

Délibération

PV n° 1

Objet : Approbation du procès-verbal du bureau conseil d'administration en date du 20 mars 2023

Date de convocation :
24 novembre 2023

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 7 décembre à 17 heures 15,

le bureau du conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni au centre d'incendie et de secours de TROYES OUEST sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

Membres en exercice : 5

Membres présents : 4

Messieurs Olivier DUQUESNOY, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Membre excusé : 1

Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Assistaient également à la réunion :

- A titre consultatif (arrêté n° 2021-09-093 du 28 septembre 2021 fixant la composition du conseil d'administration du SDIS de l'Aube et de son bureau)

Colonel Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental.

- A titre d'expert (règlement intérieur du conseil d'administration du SDIS modifié le 2 juin 2015 – article 49)

*M. Santo MICAELLI, Chef du groupement administration et finances
Mme Laetitia MUSSARD, Chef de service juridique et commande publique.*

Membre représentant présent : *Colonel Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours.*

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

VU la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Considérant que le procès-verbal du bureau du conseil d'administration, qui s'est réuni le 20 mars 2023, n'a fait l'objet d'aucune remarque ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal du bureau du conseil d'administration en date du 20 mars 2023.

Fait le **13 DEC. 2023**

Votes pour : 4
Messieurs Olivier DUQUESNOY, Philippe PICHERY,
Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY